



Avertissement

Cette note a été élaborée à partir des débats et échanges qui ont eu lieu lors des rencontres du réseau A3P (animateurs de plans et programme de prévention des déchets). Elle complète et précise le chapitre « diagnostic » du guide méthodologique « Elaborer un plan ou un programme de prévention » et notamment :

Guide méthodologique ADEME « Élaborer un plan ou programme de prévention des déchets » :

- Chapitre 3 « Animer l'élaboration d'un plan ou d'un programme », partie « Évaluer », en mode simplifié : page « **Réaliser un diagnostic du territoire** »
- Chapitre 3 « Animer l'élaboration d'un plan ou d'un programme », partie « Évaluer », en mode expert : page « **Diagnostic : pourquoi le réaliser ?** »
- Chapitre 3 « Animer l'élaboration d'un plan ou d'un programme », partie « Évaluer » en mode expert : page « **Diagnostic : comment le réaliser ?** »
- Boîte à outils, exemples :
 - « **CALITOM – Nécessité d'articuler diagnostic et actions de la collectivité avec le conseil général** »

« **CCCL – Diagnostic : les implications de la spécificité du territoire sur les actions de prévention** »

L'intérêt de réaliser le diagnostic du territoire est multiple. Il permet de :

- regarder le territoire **selon différents points de vue** ;
- comprendre comment s'organise **l'activité humaine** sur le territoire (sachant que c'est bien cette activité humaine qui conditionne la production de déchets) ;
- commencer à **communiquer** sur le sujet de la prévention ;
- apprendre à **connaître les acteurs** du territoire et leurs modes de fonctionnement, commencer à les sensibiliser et les **impliquer en s'efforçant de réaliser un diagnostic partagé** ;
- identifier des gisements d'évitements pertinents ;
- **définir une stratégie de mise en place des actions** qui s'appuie sur les atouts et faiblesses du territoire.

Dans cette fiche vous trouverez :

- Quelques pistes de réflexion sur des **questions récurrentes** ;
- Des informations sur **l'articulation possible entre les plans (PDP) et les programmes (PLP)** pour l'élaboration du diagnostic ;
- Une liste de **données et de sources** qui peuvent être utiles pour le diagnostic ;



aller ?

Lors du diagnostic, il faut identifier les **caractéristiques importantes du territoire**. Il ne faut pas viser l'exhaustivité mais plutôt rechercher les types de données utiles au PLP (les données globales sur la santé peuvent être utiles par exemple, en revanche connaître le taux de cancers du poumon ne représente pas d'intérêt pour le diagnostic du PLP). Dans le même ordre d'idée, il ne faut pas toujours aller dans le détail des informations, qui pourront être collectées lors du lancement de l'action (rechercher le nombre de crèches lors du diagnostic, puis les coordonnées de toutes les crèches lors du lancement de l'action par exemple).

Le diagnostic doit durer en moyenne 3-4 mois. Le fait d'engager un diagnostic partagé consomme nécessairement un peu plus de temps. Le diagnostic peut aller jusqu'à 6 mois pour les territoires complexes composés d'un nombre important de communes.

Comment préparer les partenariats et impliquer les acteurs ?

Il est important d'identifier les acteurs lors du diagnostic pour pouvoir les impliquer au plus tôt sur les actions dans un second temps. Plus ils sont sollicités tôt, plus ils sont impliqués, et moins ils risquent de s'opposer au projet ou de ne pas savoir quoi proposer.

Il faut prévoir des rencontres, des appels téléphoniques pour présenter le projet de la collectivité et avoir une idée des leviers d'action possibles (que peuvent-ils faire à leur niveau ?). Ils peuvent également fournir des informations utiles pour le diagnostic lui-même.

L'implication des communes ou des intercommunalités adhérentes est essentielle dès le démarrage. Cela permet de récolter des données précises et d'associer les collectivités adhérentes très en amont.

Quel lien avec les élus pendant le diagnostic ?

Pour établir un lien entre les élus (de la collectivité et de l'ensemble du territoire) et le diagnostic, il est important d'organiser des réunions d'information, un pré-état des lieux. Les élus ont une bonne connaissance du territoire et des acteurs et ils ont souvent d'autres responsabilités ou fonctions que celles d'élus, ce qui permet un rayonnement intéressant pour le diagnostic (entreprise, association sportive ou autre, etc.). Dès le diagnostic, il est important d'associer les élus et plus globalement l'ensemble du comité de pilotage afin de recueillir les différents avis des acteurs à impliquer.

Est-il utile de réaliser une caractérisation locale des déchets ?

Arguments pour	Arguments contre
<ul style="list-style-type: none">– Résultats parfois très différents d'un territoire à l'autre (exemple en Ile de France, cela a permis d'identifier des territoires avec un fort tonnage de textiles sanitaires)– Les données locales ont un impact plus fort que des moyennes nationales– Souvent nécessaire lors du passage à la tarification incitative	<ul style="list-style-type: none">– Moyens humains et financiers non disponibles pour certains territoires– Souvent peu de différences au sein du département donc il faut privilégier l'utilisation des données départementales

Si vous choisissez de réaliser une caractérisation locale des déchets, il faut veiller à ce que la caractérisation soit une caractérisation **par produit** (aliments non consommés sous emballage, imprimés publicitaires non sollicités, etc.) et non par matériau (papier, verre, etc.) afin que les résultats soient utiles et exploitables dans le cadre du plan ou programme de prévention.



2 L'articulation plan / programme pour l'élaboration du diagnostic

Lorsque le territoire est couvert par un plan, il est intéressant de mutualiser les moyens entre les porteurs de plans et de programmes. Le porteur de plan peut avoir plus de légitimité ou de facilité pour obtenir certaines informations que recherche le porteur de programme pour élaborer son diagnostic. Il peut aussi avoir plus de recul et une vision plus globale. Par exemple, les circuits de consommation locale ne coïncident pas souvent avec le territoire administratif de la collectivité.

Articulation possible entre PLP et PDP

Le tableau suivant donne des pistes d'aide que peut apporter le porteur de plan au porteur de programme.

Type de données pour le PLP	Moyen/aide du porteur de plan
Données déchets	Suivi du PPGDND, observatoire déchets, caractérisations
Acteurs / actions	État des lieux du PDP Acteurs avec lesquels le CG est en contact régulier
Pratiques / ratios	Données nationales, foyers témoins, enquêtes
Données socio-économiques	INSEE, Comité Départemental du Tourisme, Comité des œuvres Sociales, etc.

Afin que le porteur de plan puisse apporter des informations intéressantes au porteur de programme, il est important de bien définir l'échelle des données pour qu'elles puissent être exploitables par le CG et par les porteurs de programmes (sélection d'une échelle pertinente, détail suffisant, etc.).

Spécificité de l'état des lieux pour les plans

Pour les porteurs de plan, le diagnostic est de nature différent : plus global et complémentaire à celui des programmes. C'est un recueil et une analyse des activités présentes sur le territoire. Il doit recenser les initiatives de prévention, notamment celles des programmes locaux de prévention du territoire et identifier les autres politiques susceptibles de porter un volet prévention des déchets. Une identification des acteurs de la prévention au niveau départemental est également à intégrer.

Sources d'information possibles, au niveau de méthodologie utilisée pour élaborer leur propre état des lieux mais également en tant que source de données à réutiliser :

- Agenda 21
- Plans climats (PCET)
- Observatoire des déchets
- Observatoires économiques, etc.

3 Les données du diagnostic et leurs sources

Le diagnostic du territoire consiste à collecter différentes données, regroupées en 7 volets:



- les données objectives socio-économiques
- les données objectives déchets
- les données optionnelles
- les ratios et bonnes pratiques
- les acteurs relais
- les actions de prévention
- les actions connexes

Le Guide méthodologique ADEME « Élaborer un plan ou programme de prévention des déchets » présente en détail chacun de ces volets. Dans chaque rubrique, les données à rechercher dépendent du territoire à analyser.

Le tableau suivant propose une liste de données qui peuvent être intéressantes à rechercher lors de l'élaboration du diagnostic ainsi que quelques sources de données pertinentes. Cette liste n'est pas exhaustive mais donne des exemples de données à rechercher et indique comment elles peuvent être utilisées dans le cadre du diagnostic et de l'élaboration de la stratégie d'actions qui en découle.

D'autres données peuvent être recherchées, notamment pour évaluer les facteurs externes. (**Voir fiche méthodologique M2 : facteurs externes**). Il peut être également opportun de profiter du diagnostic pour commencer à se constituer une banque d'images « prévention ».

Données utiles pour le diagnostic du programme			
Volet	Données	Sources	Utilité
Déchets	Tonnage d'OMA Tonnages de DMA et évolution, par flux Tonnage de déchets professionnels assimilés (les chambres consulaires possèdent des estimations par secteurs) Informations sur les déchèteries du secteur	Données du territoire, CCI, CMA	Connaître les flux de déchets, identifier et quantifier les flux prioritaires
Données objectives socio-économiques	Type de logement Nombre d'habitants/foyer Âge, revenu, etc. Contraintes, habitudes	INSEE	Aboutir à une cartographie du territoire, obtenir les contraintes et opportunités du territoire à prendre en compte pour élaborer la stratégie



Données utiles pour le diagnostic du programme

Volet	Données	Sources	Utilité
Données optionnelles	Informations créées : Composition des OM Habitudes de consommation Familles témoins Études existantes Ratios, chiffres clés	Caractérisations, enquêtes Plan de prévention Études nationales ou étrangères (MODECOM national, ACR+, Flandres - abaque des quantités évitées, etc.)	Se comparer aux données nationales, estimer les gisements d'évitement
Acteurs	Acteurs publics Entreprises (ne pas oublier les acteurs de l'économie sociale et solidaire) Acteurs du milieu associatif (sportifs, organisations environnementales,...) Organisateurs d'évènements, association de quartier, etc.)	Annuaire existants Plan départemental de prévention éventuellement	Identifier et connaître les potentiels acteurs relais et/ou porteurs d'actions
Actions existantes	Actions de prévention déjà existantes Actions d'évitement dans un but autre que la prévention (réemploi : vision sociale) Stop pub existants, etc.	Rapport des autres programmes ou plans et des actions Historique du territoire	Insérer la stratégie dans les actions existantes (notamment pour les conforter) en impliquant les acteurs « historiques ».
Autres programmes	Recenser les programmes, groupes existants : Agenda 21 Plans climat Plans santé Agence de l'eau (pour des actions sur les déchets toxiques liquides par exemple) Etc.	Rapports, sites des autres programmes Réseaux Réunions d'informations des autres programmes	Analyser les synergies existantes afin de déterminer les possibilités de collaboration avec les initiatives ou les réseaux existants.

4 Informations complémentaires

Informations complémentaires sur le sujet :

□ »

Non : cette note vient compléter le guide et pas le contraire!



Peut-on en revanche dresser la liste des retours d'expérience ayant contribué à l'élaboration de cette note, avec un lien vers les fiches "action résultats" sur OPTIGEDE le cas échéant, (et ouvrir ainsi la possibilité d'illustrer à terme le guide méthodo avec les contributions citées)

